Descloizeaux, n. pr.). Minér. Vanadate de plomb naturel.

— **Encycl.** La *descloizite*, ainsi appelée en l'honneur de M. Descloizeaux, minéralogiste qui a le plus contribué à la faire connaître, est une substance noire ou d'un vert olive foncé, qui se présente en petits cristaux ayant la forme d'un octaèdre droit rhomboïdal. On la trouve dans les mines de plomb de La Plata, en Amérique; d'après l'analyse de Damour, elle se compose de 29 parties d'acide vanadique et de 71 d'oxyde plombique.

DESCLOS (Bernard), chroniqueur catalan du XIIIe siècle. Il n'est connu que par une *Historia de Catalunna* qui relate les faits accomplis du temps de l'auteur par les rois d'Aragon, et qui s'arrête à la mort de Pierre III le Grand. Elle a été traduite du catalan en castillan par Papa el Cervera (Barcelone, 1616, in-4°).

DESCOMBAZ (Samuel), pasteur, né dans le canton de Vaud en 1796. D'abord principal de collége dans une petite ville, il fut successivement pasteur dans plusieurs localités, et enfin nommé représentant au grand conseil par une de ses anciennes paroisses, le village des Ormonts. En 1845, lors de la scission entre l'Etat et une partie de l'Eglise, scission motivée par la révolution, Samuel Descombaz fut emprisonné, condamné à une amende et reconduit dans sa commune comme « vagabond. » Il quitta peu après la Suisse et exerça les fonctions ecclésiastiques d'abord au Havre et ensuite à Lyon. Accablé par l'âge aussi bien que par de nombreux travaux, il est mort âgé de soixante-treize ans, le 29 octobre 1869.

Les ouvrages de S. Descombaz, sans être très-remarquables, ont eu assez de succès dans le monde protestant. Ce sont des *Commentaires sur l'Ancien et le Nouveau Testament* (3 vol.); une *Histoire des missions;* un *Abrégé d'histoire ecclésiastique;* une *Histoire suisse;* une *Histoire du canton de Vaud;* une *Histoire de la Réformation* pour la jeunesse; un volume de *Nouvelles*, des *Scènes villageoises*, la *Ferme du Chenil* et le *Braconnier*. S. Descombaz rédigea pendant plusieurs années un journal, l'*Avenir*, dans lequel il défendit avec courage et talent la cause de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

DESCOMBES (Maurice), auteur dramatique et littérateur français. V. MAURICE-DESCOMBES.

DESCORBIAC (Jean), poëte français de la fin du XVIe siècle. Il était originaire de la Gascogne, et écrivit un poëme intitulé : la *Christiade* ou *Poëme sacré contenant l'histoire sainte du Prince de la vie* (Paris, 1613, in-8°).

DESCORBIAC (Samuel), jurisconsulte français du XVIIe siècle. Il a laissé un *Recueil des édits, déclarations, arrêts et règlements du parlement de Toulouse*, que Gérald de Maynard a imprimé dans sa *Bibliothèque toulousaine* (Toulouse, 1752, 2 vol. in-fol.).

DESCORCHES (Marie-Louis-Henri), marquis DE SAINTE-CROIX, homme politique français, né à Sainte-Croix (Normandie) en 1749, mort en 1830. Il était maréchal de camp lorsqu'il entra, en 1782, dans la diplomatie. Envoyé d'abord en mission auprès de l'évêque de Liége, il revint en France en 1788, embrassa avec enthousiasme les idées de la Révolution, et fut successivement ministre plénipotentiaire en Pologne (1791), à Venise et à Constantinople (1793). Son exaltation révolutionnaire rendit bientôt sa situation dans cette ville fort difficile. Il fut remplacé, après le 9 thermidor, par Verninac de Saint-Maur, puis désigné en 1798 pour remplir une seconde fois le même poste; mais l'expédition d'Egypte rendit sa nomination sans effet. Nommé en 1800 préfet de la Drôme, Descorches occupa cette place jusqu'à la rentrée des Bourbons. Pendant les Cent-Jours, il fut appelé à la préfecture de l'Aude, puis révoqué lors de la seconde Restauration.

DESCORCHES DE SAINTE-CROIX (Charles), général français, né vers 1783, mort en 1810. Il était fils du précédent. Il embrassa la carrière des armes, devint aide de camp de Masséna, se signala par son sang-froid et par sa valeur, notamment au passage du Danube (1809) et à la bataille d'Essling, reçut le grade de général de brigade à vingt-six ans, et fut emporté par un boulet près de Villa-Franca, pendant la campagne de Portugal.

DESCORT s. m. (dè-skor). Littér. Nom donné par les troubadours à un poëme composé de plusieurs stances, dont chaque vers devait être dans une langue différente.

— **Encycl.** Parmi les vers des stances du *descort*, on en trouve qui sont écrits dans la *Romance du Nord*, ce qui prouve que la langue d'oïl était familière à plusieurs poëtes de la langue d'oc. La *Romance du Sud* nous montre que cette dernière ne l'était pas moins aux trouvères, du moins à ceux d'un rang distingué, notamment aux princes, quand ils s'amusaient à rimer une chanson. Ainsi Richard Cœur de Lion, qui, tout aussi bien que son père Henri II, l'Angevin, eût été incapable de soutenir une conversation en anglais, parlait et même écrivait avec pureté et avec élégance les deux idiomes en usage au nord et au sud de la Loire. Le midi de la France, plus civilisé, plus heureux que le nord, n'était soumis, vers la fin du XIIe siècle, avant l'odieuse croisade contre les albigeois, à aucune espèce d'inquisition politique ni religieuse. « Les chants des troubadours, circulant de château en château, de ville en ville, faisaient à peu près, comme le remarque Augustin Thierry, l'office de papiers publics; et ces chants, souvent l'œuvre des hommes qui prenaient une part active aux affaires, étaient d'une énergie qu'on a peine à concevoir dans l'état de mollesse où est tombée la langue romane du midi de la Gaule, depuis que le dialecte français l'a remplacée comme langue littéraire et politique. »

DESCOURVIÈRES (Jean-Joseph), missionnaire français, né à Goux-les-Usies, près de Pontarlier, vers 1740, mort à Rome en 1804. Il était vicaire à Belfort lorsque, entraîné par l'ardeur de sa foi, il se rendit à Paris, entra dans le séminaire des Missions, et partit, en 1768, pour Loango; mais, au lieu de se rendre en ce pays, il s'arrêta dans le royaume de Cacongo, en apprit la langue, et s'y livra avec succès à la prédication. L'insalubrité du climat le força à retourner en France en 1770. Trois ans plus tard, il reprit de nouveau la route de l'Afrique avec quatre autres missionnaires, continua à exercer le ministère évangélique dans le Cacongo, revint en France en 1775, fut nommé, en 1779, procureur général des missions en Chine, s'établit à Macao; mais, chassé de ce lieu en 1786, il dut revenir dans sa patrie. La Révolution le força à se réfugier à Rome, où il termina sa vie. Outre une *Grammaire* et un *Dictionnaire cacongais*, on a de lui des *Mémoires*, qui ont servi à l'abbé Proyart pour rédiger son *Histoire des royaumes de Loango, etc.*, et divers écrits insérés dans le *Recueil des lettres édifiantes*.

DESCOUSU (Celse-Hugues), en latin **Dissutus**, jurisconsulte français, né à Chalon-sur-Saône en 1480, mort vers 1540. Il se fit recevoir en Italie docteur en droit à vingt-deux ans, professa le droit canon à Montpellier, puis devint fiscal du conseil royal en Espagne. On a de lui plusieurs ouvrages, notamment : *Repertorio de todas las leyes del reino de Castilla* (Valladolid, 1547, in-fol.); *Consilia de rebus juris in Hispania* (Lyon, 1570, in-fol.).

DESCOUSU (Celse-Hugues), érudit français, qui vivait au XVIe siècle. Il était de la même famille que le précédent. Il professa le grec et l'hébreu à Paris, et fut pourvu, en 1522, d'un canonicat à Châlons. Il est le premier, en France, qui ait édité les *Idylles* de Théocrite, vers 1512 (in-8°), et il publia une édition des *Vitæ Patrum* de saint Jérôme (Lyon, in-fol.). On lui attribue les *Grans grâces de France* (in-4° et en vers).

DESCOUTURES (Jacques), philosophe français. V. COUTURES.

DESCRIPTEUR s. m. (dè-skri-pteur — lat. *descriptor;* de *describere*, décrire). Celui qui décrit, qui fait des descriptions : *Il faut nous défier des témoignages des* DESCRIPTEURS *de cabinet.* (Buff.). *La botanique, qui, dans le cours du* XVIe *siècle, comptait beaucoup de* DESCRIPTEURS, *n'avait fait que peu de progrès sous le rapport de la structure intime des plantes.* (D'Orbigny.)

DESCRIPTIBLE adj. (dè-skri-pti-ble — du lat. *descriptus*, décrit). Qui peut être décrit : *Scène à peine* DESCRIPTIBLE.

— **Antonymes.** Indescriptible.

DESCRIPTIF, IVE (dè-skri-ptiff, i-ve — rad. *description*). Qui a pour objet de décrire, de peindre les choses à l'imagination : *Genre* DESCRIPTIF. *Style* DESCRIPTIF. *Les dispositions d'esprit particulières aux Grecs ne permettaient pas que la peinture de paysage fût pour l'art un objet distinct, non plus que la poésie* DESCRIPTIVE. (Ste-Beuve.)

— Qui fait, qui aime à faire des descriptions : *Ces perspectives offrent une maigre pâture au voyageur enthousiaste et* DESCRIPTIF. (Th. Gaut.)

— Mathém. *Géométrie descriptive*, Méthode qui a pour objet la représentation des corps à l'aide des projections.

— Mus. Se dit d'un genre de musique ou d'un simple morceau qui a pour but de représenter par des sons l'image des objets matériels.

— s. m. Littér. Genre descriptif : *Quel abus du* DESCRIPTIF, *de l'inversion, de la métaphore et de la couleur!* (Cormen.) ‖ Littérateur, poëte qui cultive le genre descriptif : *Thomson est un* DESCRIPTIF *large et un peintre qui a le coup d'œil d'ensemble.* (Ste-Beuve.) *C'est un* DESCRIPTIF *que M. Janin, qui vaut surtout par le bonheur et par les surprises du détail.* (Ste-Beuve.)

— **Encycl.** Littér. *Genre descriptif.* On donne le nom de *descriptif* au genre littéraire qui a pour objet de décrire. Quelquefois il a été poussé jusqu'à l'abus et appliqué à des ouvrages entiers n'ayant d'autre but que de décrire. Quand les morceaux *descriptifs* ne sont pas la préoccupation unique de l'auteur et se lient à l'action d'un poëme, ils servent à y ajouter de précieux ornements. Les plus illustres, les meilleurs écrivains ont eu recours au genre *descriptif* et en ont tiré d'admirables effets. Au théâtre comme dans l'épopée, dans l'ode comme dans le poëme didactique, dans l'épître comme dans la fable, employé sobrement et aux endroits indiqués par le goût, il a été une source de beautés. Non-seulement la poésie, mais la prose a trouvé en lui un puissant auxiliaire. Ne suffit-il pas de citer Fénelon, Bernardin de Saint-Pierre, Jean-Jacques Rousseau, Chateaubriand? Des historiens en ont usé avec bonheur, et nos romanciers modernes doivent au genre *descriptif* une partie de leurs succès les mieux avoués. Mais, nous le répétons, certains auteurs l'ont souvent poussé jusqu'à l'abus. Il ne faut pas oublier en effet que la description, à moins qu'il ne s'agisse de récits de voyage, ne doit pas faire le fond d'une œuvre, mais seulement en être l'ornement.

L'abus de ce genre n'est point particulier aux modernes. Déjà Boileau s'en plaint dans l'*Art poétique* (chant Ier) :

S'il rencontre un palais, il m'en dépeint la face;
Il me promène après de terrasse en terrasse;
Ici s'offre un perron, là règne un corridor;
Là ce balcon s'enferme en un balustre d'or.
Il compte des plafonds les ronds et les ovales :
Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.
Je saute vingt feuillets pour en trouver la fin,
Et je me sauve à peine au travers du jardin.

Le même poëte dit plus loin (chant III), à propos du *Moïse sauvé*, de Saint-Amand :

Soyez riche et pompeux dans vos descriptions,
C'est là qu'il faut des vers étaler l'élégance;
N'y présentez jamais de basse circonstance.
N'imitez pas ce fou qui, décrivant les mers,
Et peignant, au milieu de leurs flots entr'ouverts,
L'Hébreu sauvé du joug de ses injustes maîtres,
Met, pour le voir passer, les poissons aux fenêtres,
Peint le petit enfant qui va, saute, revient,
Et, joyeux, à sa mère offre un caillou qu'il tient.

Sans adopter la théorie de Boileau sur la pompe qu'il demande au genre *descriptif*, et en remarquant au contraire que ce genre a le droit et le devoir de prendre tous les tons conformes aux objets en vue et aux sentiments de celui qui les voit, nous ne pouvons trouver qu'il ait trop de sévérité contre les écrivains qui le poussent à l'excès. C'est ce qu'avait fait Saint-Amand, ce qu'avaient fait avec plus d'exubérance encore du Bartas et quelques autres poëtes.

Toutefois, c'est au XVIIIe siècle que le genre *descriptif* prit une extension tout à fait disproportionnée. De nombreux écrivains composèrent alors de prétendus poëmes didactiques, qui n'étaient en réalité d'un bout à l'autre que des ouvrages *descriptifs*. L'*Astronomie*, les *Saisons*, les *Mois*, la *Navigation*, l'*Art de la guerre*, la *Peinture*, l'*Architecture*, l'*Agriculture*, les *Jardins*, le *Verger*, les *Plantes*, les *Fleurs*, les *Oiseaux*, fournirent une ample matière à d'interminables descriptions. Sans doute quelques-uns de ces ouvrages présentent des morceaux d'une grande beauté; mais quelle que soit l'imagination du poëte, l'habileté du versificateur, l'ennui ne tarde pas à s'attacher à cette suite monotone de tableaux où le ciel et la terre entassent leurs merveilles, presque toujours sans autre raison que le caprice de l'auteur, où les plus petits objets, comme les plus grands, donnent lieu à de minutieuses peintures, et où, pour ajouter à la froideur de l'ensemble, l'homme est presque toujours absent de la scène. On se prend à désirer, au milieu de ces vers impersonnels, un cri de l'âme humaine; on réclame en vain quelque accent où se montre la passion, et l'on finit par jeter le livre qui ne nous a éblouis un moment que pour nous fatiguer. Plusieurs contemporains étaient déjà de cet avis. Ainsi, pour les *Saisons* de Saint-Lambert, dont Voltaire, par amitié pour l'auteur peut-être plus que par esprit critique, a fait un si grand éloge, Mme du Deffant disait avec un peu de dureté, mais avec justesse : « Ce Saint-Lambert est un esprit froid, fade et faux; il croit regorger d'idées, et c'est la stérilité même; sans les oiseaux, les ruisseaux, les ormeaux et leurs rameaux, il aurait bien peu de chose à dire. » Le poëme des *Mois* de Roucher, qui donna lieu à des éloges si enthousiastes et à de si vives critiques, échappe quelquefois à la monotonie par la fougue et l'emphase naturelle au poëte; mais il ne reste pas moins, à cause de son genre purement *descriptif*, au nombre de ces ouvrages qu'on ne lit guère, malgré leur mérite, et justifie le mot cruel de Rivarol : « C'est le plus beau naufrage poétique du siècle. » La *Navigation* d'Esmenard est aussi d'un versificateur harmonieux, qui trouve des périodes sonores et traite habilement les descriptions; mais il ne faut lui demander ni l'originalité ni la verve lyrique. Quant au plus illustre et au plus fécond des poëtes *descriptifs*, Delille, avec qui le genre triompha dans les salons lettrés et dans la chaire du Collége de France, il perdit les fruits d'un talent réel dans des tours de force souvent puérils. Les poëmes des *Jardins*, de l'*Imagination*, de l'*Homme des champs* avaient à un haut degré les qualités du genre *descriptif;* ils en avaient aussi les défauts. Nous ne voyons plus guère aujourd'hui que les défauts; les contemporains ne virent que les qualités et firent au poëte un succès si bruyant qu'il ne garda plus de mesure et marcha plus avant dans sa voie, jusqu'à atteindre les extrêmes limites. Il publia les *Trois règnes de la nature.* « Ce poëme, dit M. Tissot, regardé comme le triomphe du genre *descriptif*, l'a décrédité à jamais parmi nous... Tous les vices de sa manière, les concetti, les antithèses, la symétrie des vers à deux compartiments, l'abus de l'esprit, les transitions sans art y pullulent au point de les rendre insupportables. » Marie-Joseph Chénier ne pensait pas autrement lorsque, dans son *Discours sur les poëmes descriptifs*, il disait de Delille :

Un âne, sous les yeux de ce rimeur proscrit,
Ne peut passer tranquille et sans être décrit.
Un coche est embourbé; notre homme est là tout [proche,
Et, pour décrire un peu, s'embourbe avec le coche.

Bien d'autres poëtes, en France et à l'étranger, ont abusé du genre *descriptif;* mais il serait superflu de les citer ici. Nous ne mentionnerons que ce passage du bon Gesner qui, dans une de ses idylles, s'extasie ainsi sur une *barbe grise :* « Je vois avec plaisir ma barbe grise flotter en ondes blanchâtres sur ma poitrine et rendre témoignage de la constante bonté des dieux. Doux zéphyrs, qui voltigez autour de moi, ne dédaignez pas de vous jouer dans les replis argentés que ma barbe forme sous mon menton, » etc.

Personne ne songe à se plaindre de ce que le genre purement *descriptif* ait cessé d'exister, du moins en poésie; en prose, il ne devrait survivre que dans les ouvrages où il a réellement une raison d'être, c'est-à-dire dans les livres de voyage. MM. Théophile Gautier et Fromentin, le premier surtout, ont produit en ce genre des œuvres très-remarquables par le pittoresque du dessin, l'éclat de la couleur, la sûreté de la touche, le choix des expressions et l'appropriation des termes. Cependant, et n'est-ce pas là un défaut inhérent au genre lui-même? on ne peut s'empêcher de regretter que, malgré tout leur talent, leurs peintures trop systématiquement impersonnelles ne soient pas plus souvent vivifiées par l'expression des sentiments qu'ils ont éprouvés, des émotions qu'ils ont ressenties en face de la nature et des arts.

— Mus. *Musique descriptive.* Ce que l'on entend par *musique descriptive* n'est autre chose que le genre *descriptif* appliqué à la musique, comme il s'applique naturellement à la poésie, à la peinture, etc. Notre célèbre Chopin excellait dans ce genre. Les auditeurs comprenaient, devinaient, sentaient les scènes qu'il exprimait sur le piano. Les grands compositeurs ont toujours eu l'ambition d'être à leur tour poëtes et peintres. Voici ce que M. Didier dit de ces tentatives plus ou moins réussies : « La *Création* et les *Saisons* de Haydn, la *Symphonie pastorale* de Beethoven montrent à la fois la portée et les bornes de l'imitation musicale en ce genre. Elle éveille des impressions plus qu'elle ne donne des idées; elle reproduit certains grands effets; elle fait aisément penser à la guerre, à la chasse, à la tempête, au calme des éléments; mais elle n'arrive point à les décrire. Haydn s'exagéra l'étendue de son art, quand il prétendit faire exprimer à l'orchestre la confusion du chaos et les merveilles des six jours, les replis onduleux du serpent et le fourmillement des insectes, quand il essaya de mettre en musique le soleil, la chaleur et la neige. Dans ces œuvres, si remarquables d'ailleurs, les instruments ne suffisent plus à traduire la pensée du compositeur, il faut qu'il emprunte le secours de la parole; encore le récitatif et le chant ne le mènent-ils pas tout à fait à son but. Les sensations musicales sont tellement arbitraires qu'un admirateur de Beethoven a pu, dans son imagination, faire de la *Symphonie pastorale* « un » poëme dans le goût de Milton, et placer la » chute de l'ange rebelle où le compositeur » fait chanter la caille et le rossignol. » Cet aveu naïf d'une méprise singulière donne l'idée des mécomptes auxquels s'exposerait la musique si elle avait la prétention de décrire. Nous accorderons cependant au même juge, mieux inspiré cette fois, que cette célèbre symphonie, « plus exquise et plus vaste » que les plus beaux passages en peinture, » ouvre à l'imagination des perspectives en» chantées, des horizons sans limites, des » tableaux où l'orage gronde, où l'oiseau » chante, où la tempête éclate et s'apaise, » où le soleil boit la pluie sur les feuilles, où » l'esprit et le corps se raniment et retom» bent dans un repos délicieux. » C'est la gloire de la musique instrumentale, qui laisse à l'imagination toute la liberté de ses rêveries. Mais, dans les œuvres essentiellement descriptives, le génie de Haydn, même avec le secours de la parole, n'a pas toujours évité la monotonie, la froideur et l'ennui, et ses élèves n'ont réussi qu'à la condition de ne pas excéder les limites d'un art tout de sentiment et de passion. M. Félicien David est le maître du genre.

— Géom. *Géométrie descriptive.* V. GÉOMÉTRIE.

DESCRIPTION s. f. (dè-skri-psi-on — lat. *descriptio;* de *describere*, décrire). Ecrit ou discours par lequel on décrit, qui a pour objet de peindre les choses à l'imagination : DESCRIPTION *exacte. Faire une brillante* DESCRIPTION. *La* DESCRIPTION *d'un palais, d'un théâtre. De tout temps les abeilles ont fourni des* DESCRIPTIONS. (Volt.) *La définition d'un corps est la* DESCRIPTION *détaillée de ce corps même.* (D'Alemb.) *De nos jours, les* DESCRIPTIONS *ne sont que l'accessoire dans la poésie.* (St-Marc Girard.)

Soyez riche et pompeux dans vos *descriptions.*
BOILEAU.

— Tableau, état détaillé : DESCRIPTION *de la France.*

— Pratiq. Inventaire détaillé : *Le procès-verbal de saisie contient la* DESCRIPTION *des meubles.* (Acad.)

— Géom. Action de faire un tracé : *La* DESCRIPTION *d'une ellipse, d'une courbe.* DESCRIPTION *par points d'un mouvement continu.*

— **Encycl.** Littér. D'après la poétique de quelques contemporains, la *description* ne serait que l'image exacte, la photographie de l'objet décrit; d'après les anciens, suivis en ce point par la plus grande partie des modernes, ce serait, comme l'a dit Buffon, la nature embellie. Cette dernière expression, qui s'approche de la vérité, n'est cependant pas exacte et n'exprime pas avec précision ce qu'elle veut dire. La *description* littéraire n'est pas absolument la nature embellie; elle est la nature vue par un esprit particulier, sous un jour propre à ses idées et à ses sentiments, la nature reproduite avec exactitude dans ses lignes principales, mais modifiée dans ses détails selon l'âme du poëte et le sentiment qui le domine au moment où il la voit. Le poëte, en effet, embellit la nature, c'est-à-dire qu'il ne la présente pas toute nue et telle que l'aurait vue un homme vulgaire, sans idées et sans passions; mais par là même, à certains moments, il l'assombrit, comme ailleurs il la peint de couleurs riantes, sans qu'il y ait autre chose de changé dans la nature que l'instrument à l'aide duquel elle est vue, c'est-à-dire l'âme du poëte. En agissant ainsi, il l'idéalise, l'anime, lui donne la vie.

Les règles de la *description*, ainsi comprise, se formulent sans peine. Elle rendra l'objet sensible au lecteur, sans rien changer à ses lignes essentielles, sans en modifier le contour, sans en altérer le dessin; mais elle le présentera sous un jour et avec des couleurs particulières au génie du poëte. Elle sera pittoresque, afin de frapper l'esprit; sobre, pour se fondre aisément dans l'ensemble de l'œuvre; simple, afin de s'imposer par l'accent de la vérité. Souvent un trait, une phrase, un vers suffira à faire voir l'objet; d'autres fois, la *description* s'étendra et descendra aux plus humbles détails. L'auteur n'a là d'autre guide que son goût, et le lecteur d'autre critérium que son plaisir. Dans certaines époques littéraires, la *description*, dépassant ses limites, qui sont de se borner à l'ornement du poëme et à la préparation des scènes et des effets, a envahi des œuvres entières, sans autre but que de décrire. Cet abus monotone et fatigant a produit le genre descriptif.

DESCROCHETS (Charles), bénédictin français, de la congrégation de Cluny, né à Verdun vers 1600, mort en 1664. Il a publié : *Ethica, seu philosophia moralis, christiana, religiosa* (Paris, 1646, in-12).

DES CROIX (Nicolas-Chrétien), auteur dramatique français. V. CHRÉTIEN.

DESCROIZILLES (Fr.-Antoine-Henri), chimiste français, né à Dieppe vers 1745, mort à Paris en 1825. C'est un des chimistes qui ont rendu le plus de services à l'industrie. Doué d'une vive imagination et d'une activité incroyable, il ne tarda pas, au sortir du laboratoire de Rouelle, dont il était l'élève, à signaler sa présence à Rouen par une foule d'inventions utiles qui ont rendu son nom célèbre. A peine le procédé du blanchiment par le chlore eut-il été publié par Berthollet que Descroizilles s'empressa de le mettre en pratique dans son établissement de Lescure-lès-Rouen; il réussit complétement, et bientôt même, par les améliorations qu'il sut y apporter, il décida son adoption dans toutes les fabriques. Après avoir perfectionné le procédé de Berthollet pour l'extraction du chlore, il imagina de placer de la craie en suspension dans l'eau où il recueillait ce gaz, et mit ainsi sur la voie de la découverte importante des chlorures de chaux, de potasse, etc. Il eut l'heureuse idée de construire, d'après le procédé d'analyse des alcalis par Vauquelin, un instrument qui pût être manié facilement par les hommes étrangers à la science. Il construisit l'alcalimètre, qu'il fit servir aussi à l'évaluation du titre des vinaigres et de la force des dissolutions de chlore; c'est ce qu'il appela l'acétimètre et le berthollimètre. C'est encore à Descroizilles qu'on doit le premier et le seul instrument qui puisse donner des indications exactes sur la valeur vénale des vins à distiller. Membre de l'Académie royale et de la Société libre d'émulation de Rouen, il a composé différents Mémoires insérés dans les *Annales de chimie*, qui tous attestent sa haute capacité et ses solides connaissances pratiques en chimie. Dans les dernières années de sa vie, il alla habiter Paris, où il était tout à la fois membre et secrétaire du conseil général des manufactures. Malgré les immenses services qu'il a rendus à notre industrie, aucun de ses compatriotes n'a songé encore à les rappeler au monde savant et industriel par une notice biographique. C'est à peine si les sociétés

savantes dont il fut un des membres les plus instruits ont consacré quelques lignes au modeste chercheur. Outre ses Mémoires, on a de lui : *Méthode très-simple pour conserver des blés* (1819, in-8°).

DESCURE, marin français, mort en 1785. Il fut l'un des infortunés compagnons de La Pérouse. Il était premier lieutenant à bord de la *Boussole*, vaisseau que montait La Pérouse. Jusqu'à la fin de juin 1785, l'expédition navigua dans de bonnes conditions. Le 2 juillet, par 58° 36′ de latitude et 140° 31′ de longitude, on eut connaissance d'une très-vaste et très-belle baie, qui fit dire à nos marins que la nature semblait avoir fait à cette extrémité de l'Amérique un port aussi commode, mais plus grand et plus large que celui de Toulon. Après avoir reconnu une première fois cette baie, à laquelle La Pérouse donna le nom de baie du Port des Français, l'infortuné commandant de l'expédition envoya une seconde reconnaissance pour placer les sondes sur le plan qui avait été levé. Ce fut le lieutenant Descure qui fut chargé de cette opération. Son zèle ayant quelquefois paru un peu ardent à La Pérouse, celui-ci avait cru devoir lui donner des instructions par écrit. Les détails dans lesquels il était entré sur la prudence qu'on exigeait de lui parurent si minutieux à cet officier, qu'il demanda à son chef si on le prenait pour un enfant, ajoutant qu'il avait déjà commandé des vaisseaux de guerre. Les craintes de La Pérouse n'étaient que trop fondées. Les trois embarcations placées sous les ordres de son lieutenant partirent le 13 juillet, à dix heures du matin. C'était autant une partie de plaisir qu'une reconnaissance utile et savante. Après l'opération des sondes, on devait chasser et déjeuner sous des arbres. Mais, fort peu de temps après, La Pérouse vit son petit canot qui revenait déjà. Surpris de ce prompt retour, il interrogea l'officier qui commandait le canot, et il apprit que les deux biscaïennes, ainsi que tous ceux qui les montaient, avaient disparu dans les brisants qui portaient dans la passe; le canot n'avait échappé lui-même à ce sort que par une manœuvre hardie. La Pérouse fit faire d'inutiles recherches, et ne mit à la voile que le 30 juillet, dix-huit jours après ce funeste événement. Avant le départ des frégates, il fit ériger sur l'île située au milieu de la baie, et à laquelle on donna le nom d'île du Cénotaphe, un monument à la mémoire des victimes de ce naufrage.

DESCURÉE s. f. (dè-ku-ré — de *Descuret*, nom propre). Bot. Section du genre sysimbre.

DESCURET (Jean-Baptiste-Félix), médecin français, né à Chalon-sur-Saône en 1795. Il se fit recevoir docteur à Paris en 1818 et devint médecin d'un bureau de bienfaisance de cette ville. Ses principaux ouvrages sont : la *Médecine des passions* ou les *Passions considérées dans leurs rapports avec les maladies, les lois et la religion* (1841); *Théorie morale du goût* (1847); les *Merveilles du corps humain* (1856).

DESDÉMONE, héroïne d'une tragédie de Shakspeare et l'une de ses créations les plus suaves. Desdémone est la femme d'Othello qui, sur la foi d'un faux rapport et dans l'égarement de la jalousie, lui donne impitoyablement la mort en l'étouffant sous des coussins. « Desdémone est l'idéal le plus parfait, le type le plus pur de la femme, de l'être inférieur et divin pourtant, subordonné par vocation, libre avant de choisir, mais esclave de son choix. Modestie, tendresse, soumission, la voilà! sa modestie est sans tache, sa tendresse sans mesure, sa soumission sans bornes et sans partage. Ce qui la distingue entre toutes les autres femmes, c'est qu'elle ne possède pas ces qualités : ces qualités la possèdent et l'absorbent. Nulle place en son âme pour nulle autre chose, soit indifférente, soit mauvaise ou même bonne, pour d'autres penchants, d'autres sentiments, même d'autres devoirs. Elle s'est donnée, n'importe à qui, n'importe pourquoi : il suffit; elle s'est donnée tout entière, corps et âme, idées et volontés, espérance et souvenir. » (Le duc de Broglie.)

Desdémone est restée en littérature le type de l'épouse vertueuse, victime de la jalousie :

« Que la nuit tombante est mauvaise conseillère! Avec le soir viennent les lâches pensers, l'amollissement de l'âme et je ne sais quelle énervante langueur où se noie toute la force d'une femme. Le soir, on ne hait plus qu'à moitié, et on n'aime pas à demi. O *Desdémone!* c'était le soir, n'est-ce pas, que le More te faisait ses ardents récits de batailles et de tempêtes? »

OCT. FEUILLET.

« Je me retournai vers les quadrilles et j'y vis Mariette dansant de nouveau avec le comte de Hautefeuille. C'était un défi formel; mon cœur y répondit par un sentiment qui avait presque le caractère de la haine. Me plaçant de manière à être vu d'elle, je passai dix minutes à la poursuivre de mes regards furieux. Les bras croisés, le visage sombre, j'avais l'air d'un homme décidé à conduire les choses jusqu'au crime. Seul et sans témoin, peut-être aurais-je étouffé ma *Desdémone* sous des coussins. »

L. REYBAUD.

DESDOSSAT (Jacques-François DE LA BAUME-), littérateur français. V. BAUME.

DÉSÉBORGNÉ, ÉE (dé-zé-bor-gné; *gn* mll.) part. passé du v. Déséborgner : *Borgne* DÉSÉBORGNÉ.

DÉSÉBORGNER v. a. ou tr. (dé-zé-bor-gné; *gn* mll. — du préf. *dés*, et de *éborgner*). Par plaisant. Guérir, en parlant d'un borgne; éclairer, en parlant d'un ignorant : *O vous qui êtes l'apôtre de la vérité!* DÉSÉBORGNEZ *mes compagnons.* (Volt.)

DÉSÉCHAFAUDÉ, ÉE (dé-zé-cha-fô-dé) part. passé du v. Déséchafauder. D'où l'on a enlevé les échafaudages : *Maison* DÉSÉCHAFAUDÉE.

DÉSÉCHAFAUDER v. a. ou tr. (dé-zé-cha-fô-dé — du préf. *dés*, et de *échafauder*). Enlever, retirer les échafaudages de : DÉSÉCHAFAUDER *un monument.*

DÉSÉCHOUÉ, ÉE (dé-zé-chou-é) part. passé du v. Déséchouer : *Vaisseau* DÉSÉCHOUÉ.

DÉSÉCHOUER v. a. ou tr. (dé-zé-chou-é — du préf. *dés*, et de *échouer*). Remettre à flot, en parlant d'un navire échoué : *Travailler à* DÉSÉCHOUER *un vaisseau, une barque.*

DESEINE (François-Jacques), libraire et voyageur, né à Paris, mort à Rome en 1715. Il fit plusieurs voyages en Italie. Il a publié : *Description de la ville de Rome* (Lyon, 1690, in-4°, ou 4 vol. in-12), ouvrage divisé en trois parties : Rome ancienne, Rome moderne, description des cérémonies de la cour pontificale; *Nouveau voyage d'Italie*, *contenant une description exacte de toutes les provinces, villes et lieux considérables, et des îles qui en dépendent* (Lyon, 1699, 2 vol. in-12). Ce voyage, en forme d'itinéraire, est d'une grande sécheresse; *Bibliotheca Slusiana* ou *Catalogue de la bibliothèque du cardinal P.-L. Slusi* (Rome, 1690, in-4°); *Rome ancienne et moderne* (Leyde, 1713, 10 vol. in-12), ouvrage qui n'est que la réédition, avec des additions considérables, de son premier ouvrage; *Tavole della geographia*, recueil des cartes de Sanson, etc.

DESEINE (Louis-Pierre), sculpteur français, né à Paris en 1750, mort en 1827. Doué des aptitudes les plus rares, il n'eut aucun maître et se forma seul. En 1780, il remporta le grand prix de sculpture, et, à son retour de Rome, en 1785, fut agrégé à la première Académie de peinture. Il recevait à peu de temps de là le titre de sculpteur du prince de Condé, pour lequel il avait exécuté les statues de marbre de Bacchus et d'Hébé, qui se trouvent au château de Chantilly. Lorsque la Révolution éclata, Deseine demeura fidèle à ses anciens protecteurs et professa hautement les opinions royalistes. On ne comprend pas comment il put à cette époque échapper à l'échafaud, car il saisissait toutes les occasions de manifester ses sympathies pour la famille des Bourbons. A la Restauration, Deseine vit son dévouement récompensé et fut chargé de la plupart des commandes importantes que la cour fit exécuter. Parmi ses œuvres, nous citerons : les statues de L'Hospital et de Daguesseau qui décorent la façade de la Chambre des députés; le tombeau du cardinal de Belloy à Notre-Dame; celui du duc d'Enghien à Vincennes; les bas-reliefs de la chapelle du Calvaire dans l'église Saint-Roch, représentant les *Stations de la Passion de Jésus-Christ et sa sépulture;* les bustes de Louis XVI, de Louis XVII, de Pie VII, d'Héloïse, d'Abélard, de Winckelmann, du cardinal du Bellay, de l'abbé Sicard; la statue de Thouret, et deux autres bas-reliefs : la *Bienfaisance répandant ses dons sur les vieillards* et la *Maternité*. Deseine a en outre publié différents écrits sur les arts et des *Notices historiques sur les anciennes académies de peinture, sculpture et architecture* (1814, in-8°).

DÉSEMBALLAGE s. m. (dé-zan-ba-la-je — du préf. *dés*, et de *emballage*). Action de désemballer : DÉSEMBALLAGE *de marchandises.* ‖ On dit plus ordinairement DÉBALLAGE.

DÉSEMBALLÉ, ÉE (dé-zan-ba-lé) part. passé du v. Désemballer : *Marchandises* DÉSEMBALLÉES.

DÉSEMBALLER v. a. ou tr. (dé-zan-ba-lé — du préf. *dés*, et de *emballer*). Défaire, en parlant d'un objet emballé : DÉSEMBALLER *des marchandises.* ‖ On dit plus ordinairement DÉBALLER.

DÉSEMBARGO s. m. (dé-zan-bar-go — du préf. *dés*, et de *embargo*). Mar. Levée de l'embargo.

DÉSEMBARQUÉ, ÉE (dé-zan-bar-ké) part. passé du v. Désembarquer : *Passagers* DÉSEMBARQUÉS.

DÉSEMBARQUEMENT s. m. (dé-zan-bar-ke-man — du préf. *dés*, et de *embarquement*). Action de désembarquer : *Opérer le* DÉSEMBARQUEMENT *d'une cargaison.*

DÉSEMBARQUER v. a. ou tr. (dé-zan-bar-ké — du préf. *dés*, et de *embarquer*). Faire sortir ou retirer du navire avant l'arrivée à destination; ne pas garder à son bord : DÉSEMBARQUER *un chargement.* DÉSEMBARQUER *des troupes.*

Se désembarquer v. pr. Etre désembarqué : *Ces marchandises* SE DÉSEMBARQUENT *rapidement.*

— Descendre du navire après s'être embarqué, et avant d'être parti ou arrivé à destination : *J'avais grande envie de* ME DÉSEMBARQUER.

DÉSEMBATTAGE s. m. (dé-zan-ba-ta-je — rad. *désembattre*). Techn. Opération qui consiste à enlever le bandage métallique d'une roue pour le remplacer.

— **Encycl.** C'est principalement dans les chemins de fer que le *désembattage* a une grande importance. Après avoir enlevé les rivets qui fixent le bandage à la jante, on fait chauffer une partie de la circonférence de la roue sur un feu de forge, de manière à produire une dilatation suffisante pour que, au moyen du marteau, on puisse faire tomber le bandage. Quelquefois on coupe celui-ci au burin ou sous une machine à mortaiser.

DÉSEMBATTRE v. a. ou tr. (dé-zan-ba-tre — du préf. *dés*, et de *embattre*). Techn. Dépouiller de son bandage métallique : DÉSEMBATTRE *une roue.*

DÉSEMBATTU, E (dé-zan-ba-tu) part. passé du v. Désembattre : *Roue* DÉSEMBATTUE.

DÉSEMBELLI, IE (dé-zan-bè-li) part. passé du v. Désembellir : *Femme* DÉSEMBELLIE

DÉSEMBELLIR v. a. ou tr. (dé-zan-bè-lir — du préf. *dés*, et de *embellir*). Détruire ou diminuer la beauté de : *Cette cicatrice va beaucoup la* DÉSEMBELLIR.

— v. n. ou intr. Perdre de sa beauté : *Cette femme* DÉSEMBELLIT *à vue d'œil.*

Se désembellir v. pr. Etre désembelli; devenir moins beau.

DÉSEMBELLISSEMENT s. m. (dé-zan-bè-li-se-man — du préf. *dés*, et de *embellissement*). Perte de beauté; état d'une chose désembellie.

DÉSEMBOÎTÉ, ÉE (dé-zan-boi-té) part. passé du v. Désemboîter : *Membre* DÉSEMBOÎTÉ. *Planches* DÉSEMBOÎTÉES.

DÉSEMBOÎTER v. a. ou tr. (dé-zan-boi-té — du préf. *dés*, et de *emboîter*). Disloquer, désarticuler, disjoindre : *L'officier alla vers Carroll, lui prit la main et lui secoua le bras à la bonne vieille manière anglaise, c'est-à-dire à le* DÉSEMBOÎTER. (L. Gozlan.) ‖ On dit plus ordinairement DÉBOÎTER.

Se désemboîter v. pr. Etre désemboîté : *L'os* S'EST DÉSEMBOÎTÉ.

DÉSEMBOÎTURE s. f. (dé-zan-boi-tu-re — rad. *désemboîter*). Etat de ce qui est désemboîté.

DÉSEMBOUGER v. a. ou tr. (dé-zan-bou-jé — des préf. *dés* et *en*, et de *bouge*). Métall. Oter la hurasse d'un marteau.

DÉSEMBOURBÉ, ÉE (dé-zan-bour-bé) part. passé du v. Désembourber : *Attelage* DÉSEMBOURBÉ.

DÉSEMBOURBER v. a. ou tr. (dé-zan-bour-bé — du préf. *dés*, et de *embourber*). Tirer, faire sortir de la bourbe : DÉSEMBOURBER *un cheval.* DÉSEMBOURBER *un chariot.*

Se désembourber v. pr. Etre désembourbé, se tirer de la bourbe : *Jamais ce charretier ne pourra* SE DÉSEMBOURBER. (Acad.)

DÉSEMBRAYAGE s. m. (dé-zan-bré-ia-je — rad. *désembrayer*). Mécan. Action de désembrayer : *Le* DÉSEMBRAYAGE *d'une poulie.*

DÉSEMBRAYÉ, ÉE (dé-zan-brè-ié) part. passé du v. Désembrayer : *Poulie* DÉSEMBRAYÉE.

DÉSEMBRAYER v. a. ou tr. (dé-zan-brè-ié — du préf. *dés*, et de *embrayer*). Mécan. Isoler, en parlant d'un organe qui était précédemment en communication avec un moteur mécanique : DÉSEMBRAYER *une poulie.*

DÉSEMMANCHÉ, ÉE (dé-zan-man-chél part. passé du v. Désemmancher : *Couteau* DÉSEMMANCHÉ.

DÉSEMMANCHER v. a. ou tr. (dé-zan-man-ché — du préf. *dés*, et de *emmancher*). Enlever le manche de : DÉSEMMANCHER *un balai.* DÉSEMMANCHER *un outil.* ‖ On dit plus ordinairement DÉMANCHER.

Se désemmancher v. pr. Etre désemmanché, perdre son manche.

DÉSEMPARÉ, ÉE (dé-zan-pa-ré) part. passé du v. Désemparer : *Vaisseau* DÉSEMPARÉ.

— Par ext. Dont les membres sont disloqués : *Ce matin, j'ai trouvé le pavé si glissant, que j'ai pensé que, si je venais à tomber sur le bras droit je serais tout à fait* DÉSEMPARÉ. (B. de St-P.)

DÉSEMPAREMENT s. m. (dé-zan-pa-re-man — rad. *désemparer*). Action de désemparer; état d'un objet désemparé : *Le* DÉSEMPAREMENT *d'un vieux navire.*

DÉSEMPARER v. a. ou tr. (dé-zan-pa-ré — du préf. *dés*, et de *emparer*). Abandonner, cesser de tenir, de posséder : *Les femmes ont un sentiment de coquetterie qui ne* DÉSEMPARE *jamais leur âme.* (Mariv.) ‖ Peu usité.

— Disloquer, disjoindre les parties de : DÉSEMPARER *un meuble en le laissant tomber. Nelson réussit à* DÉSEMPARER *plusieurs vaisseaux.* (Thiers.)

— v. n. ou intr. Quitter la place, abandonner un endroit : *Tenez-vous là et n'en* DÉSEMPAREZ *pas que je ne revienne.* (Acad.)

— *Sans désemparer*, Sans bouger de place, d'une façon suivie, continue : *Discuter trois heures durant* SANS DÉSEMPARER. *Dormir douze heures* SANS DÉSEMPARER.

— **Encycl.** Mar. Un navire est *désemparé* lorsqu'il a éprouvé dans ses mâts, ses voiles, son gréement ou ses batteries, des avaries telles qu'il est mis hors d'état de manœuvrer. Qu'un coup de vent emporte une partie de sa mâture, il lui est parfois impossible de tenir la mer, ou tout au moins il ne peut ni avancer ni reculer. C'est là une circonstance dont on cherche à profiter dans les combats. Un boulet bien dirigé peut quelquefois paralyser les forces d'un ennemi supérieur. Si, au contraire, le navire *désemparé* est plus faible, il ne lui reste plus d'autre parti que de se faire sauter, de couler bas ou de se rendre.

DÉSEMPENNÉ, ÉE (dé-zan-pènn-né) part. passé du v. Désempenner : *Flèche* DÉSEMPENNÉE.

DÉSEMPENNER v. a. ou tr. (dé-zen-pènn-né — du préf. *dés*, et de *empenner*). Dépouiller de ses plumes, en parlant d'une arme de trait : DÉSEMPENNER *une flèche*.

DÉSEMPESÉ, ÉE (dé-zan-pe-zé) part. passé du v. Désempeser : *Col* DÉSEMPESÉ. *Manchettes* DÉSEMPESÉES.

DÉSEMPESER v. a. ou tr. (dé-zan-pe-zé — du préf. *dés*, et de *empeser*. Change l'*e* en *è* devant une syllabe muette : *Je désempèse, tu désempèseras*). Enlever l'empois de : DÉSEMPESER *un col, un bonnet. La transpiration* DÉSEMPÈSE *les chemises*.

Se désempeser v. pr. Etre désempesé; se ramollir : *Votre col* S'EST DÉSEMPESÉ.

DÉSEMPÊTRER v. a. ou tr. (dé-zan-pê-tré — du préf. *dés*, et de *empêtrer*). Débarrasser, dégager. ‖ Vieux mot. On dit aujourd'hui DÉPÊTRER.

DÉSEMPLI, IE (dé-zan-pli) part. passé du v. Désemplir : *Bourse* DÉSEMPLIE. *Le théâtre fut* DÉSEMPLI *en un clin d'œil*.

DÉSEMPLIR v. a. ou tr. (dé-zan-plir — du préf. *dés*, et de *emplir*). Vider en partie : DÉSEMPLIR *une bouteille*. DÉSEMPLIR *sa bourse*.

— v. n. ou intr. Cesser d'être plein; ne s'emploie guère qu'avec la négation : *Le dimanche, les restaurants ne* DÉSEMPLISSENT *pas*.

Se désemplir v. pr. Se vider; être désempli : *Ma bourse* SE DÉSEMPLISSAIT *à vue d'œil*. (Le Sage.)

DÉSEMPLOTOIR s. m. (dé-zan-plo-toir). Fauconn. Fer avec lequel on tire de la mulette ou gésier de l'oiseau la viande qu'il ne peut digérer.

DÉSEMPLUMÉ, ÉE (dé-zan-plu-mé) part. passé du v. Désemplumer : *Chapeau* DÉSEMPLUMÉ.

DÉSEMPLUMER v. a. ou tr. (dé-zan-plu-mé — du préf. *dés*, et de *emplumer*). Dépouiller de ses plumes : DÉSEMPLUMER *un chapeau*.

DÉSEMPOINTÉ, ÉE (dé-zan-poin-té) part. passé du v. Désempointer : *Etoffe* DÉSEMPOINTÉE.

DÉSEMPOINTER v. a. ou tr. (dé-zan-pointé — des préf. *dés* et *en*, et de *point*). Techn. Couper les points qui retiennent les plis d'une étoffe pour la déplier et l'étendre.

DÉSEMPOISONNÉ, ÉE (dé-zan-poi-zo-né) part. passé du v. Désempoisonner : *Tantôt empoisonné, tantôt* DÉSEMPOISONNÉ, *il est resté en vie*. (Mme de Sév.)

DÉSEMPOISONNER v. a. ou tr. (dé-zanpoi-so-né — du préf. *dés*, et de *empoisonner*). Guérir d'un empoisonnement.

DÉSEMPOISSONNÉ, ÉE (dé-zan-poi-so-né) part. passé du v. Désempoissonner : *Rivière* DÉSEMPOISSONNÉE.

DÉSEMPOISSONNER v. a. ou tr. (dé-zanpoi-so-né — du préf. *dés*, et de *empoissonner*). Détruire, enlever tout le poisson de : DÉSEMPOISSONNER *un étang, une rivière*.

Se désempoissonner v. pr. Etre désempoissonné; perdre son poisson : *Cette rivière commence à* SE DÉSEMPOISSONNER.

DÉSEMPRISONNÉ, ÉE (dé-zan-pri-zo-né) part. passé du v. Désemprisonner : *Prévenu* DÉSEMPRISONNÉ.

DÉSEMPRISONNER v. a. ou tr. (dé-zanpri-zo-né — du préf. *dés*, et de *emprisonner*). Rendre à la liberté, faire sortir de prison : DÉSEMPRISONNER *un accusé*.

— Par ext. Délivrer; relever d'un poste où l'on n'a que peu de liberté : *Il arriva enfin prendre ma place et me* DÉSEMPRISONNER.

Se désemprisonner v. pr. Etre désemprisonné, délivré de prison.

DÉSENAMOURÉ, ÉE (dé-za-na-mou-ré) part. passé du v. Désenamourer : *N'être pas encore bien* DÉSENAMOURÉ.

> Mais est-ce un coup bien sûr que votre seigneurie
> Soit *désenamourée*, ou si c'est raillerie?
>
> MOLIÈRE.

DÉSENAMOURER v. a. ou tr. (dé-za-na-mouré — du préf. *dés*, et de *enamourer*). Détruire l'amour de : *Ses façons suffirent à m'en* DÉSENAMOURER.

Se désenamourer v. pr. Perdre de son amour, cesser d'être amoureux.

DÉSENCANAILLÉ, ÉE (dé-zan-ka-na-llé; *ll* mll.) part. passé du v. Désencanailler : *Parvenu mal* DÉSENCANAILLÉ.

DÉSENCANAILLER v. a. ou tr. (dé-zan-kana-llé; *ll* mll. — du préf. privat. *dés*, et de *encanailler*). Rendre moins canaille : *Faire ses efforts pour* DÉSENCANAILLER *quelqu'un*.

Se désencanailler v. pr. Devenir moins canaille : *Il aura de la peine à* SE DÉSENCANAILLER.

DÉSENCAPUCHONNÉ, ÉE (dé-zan-ka-pucho-né) part. passé du v. Désencapuchonner : *Moine* DÉSENCAPUCHONNÉ.

DÉSENCAPUCHONNER v. a. ou tr. (dézan-ka-pu-cho-né — du préf. privat. *dés*, et de *encapuchonner*). Dépouiller de son capuchon, de son froc; faire sortir de la vie monastique : DÉSENCAPUCHONNER *un moine*.

DÉSENCARTAGE s. m. (dé-zan-kar-ta-ge). Comm. et indust. Action d'enlever de dessus les cartes ou cartons certains objets, tels que échantillons, etc.

DÉSENCARTÉ, ÉE (dé-zan-kar-té) part. passé du v. Désencarter : *Page* DÉSENCARTÉE.

DÉSENCARTER v. a. ou tr. (dé-zan-kar-té — du préf. privat. *dés*, et de *encarter*). Typogr. Enlever ce qui est encarté : DÉSENCARTER *une page*.

— Comm. et indust. Enlever certains objets, tels que des échantillons, de dessus les cartes ou cartons.

DÉSENCASTAGE s. m. (dé-zan-ka-sta-je — rad. *désencaster*). Techn. Action de désencaster : *Le* DÉSENCASTAGE *des poteries*.

DÉSENCASTÉ, ÉE (dé-zan-ka-sté) part. passé du v. Désencaster : *Poteries* DÉSENCASTÉES.

DÉSENCASTER v. a. ou tr. (dé-zan-ka-sté — du préf. privat. *dés*, et de *encaster*). Techn. Tirer de son encastage : DÉSENCASTER *des poteries*.

DÉSENCHAÎNÉ, ÉE (dé-zan-chê-né) part. passé du v. Désenchaîner. Délivré de ses chaînes : *Homme* DÉSENCHAÎNÉ.

DÉSENCHAÎNER v. a. ou tr. (dé-zan-chêné — du préf. privat. *dés*, et de *enchaîner*). Délivrer de ses chaînes : DÉSENCHAÎNER *un captif*.

Se désenchaîner v. pr. Briser ou détacher ses liens, se délivrer de ses chaînes.

DÉSENCHANTANT (dé-zan-chan-tan) part. prés. du v. Désenchanter : *Une femme* DÉSENCHANTANT *tous ses admirateurs*.

DÉSENCHANTANT, ANTE adj. (dé-zan-chan-tan, an-te — rad. *désenchanter*). Qui désenchante, qui est propre à désenchanter : *Rien de plus* DÉSENCHANTANT *que de voir une femme belle et parée manger sérieusement*. (Mme E. de Gir.)

DÉSENCHANTÉ, ÉE (dé-zan-chan-té) part. passé du v. Désenchanter. Qui n'est plus sous le charme d'un enchantement magique : *La baguette de la fée était* DÉSENCHANTÉE *et impuissante*.

— Fig. Qui est dépouillé de son charme ravissant :

> Le printemps n'a plus de verdure,
> Le bocage est *désenchanté*.
>
> Mme DESB.-VALMORE.

‖ Désillusionné : *Esprit, cœur* DÉSENCHANTÉ. *Le trait humoristique lancé par une grande intelligence* DÉSENCHANTÉE *nous fait sourire*. (Ch. Lévêque.)

DÉSENCHANTEMENT s. m. (dé-zan-chante-man — rad. *désenchanter*). Action de faire cesser un enchantement, un charme magique; état de ce qui est désenchanté : *Aladin redoutait le* DÉSENCHANTEMENT *de sa lampe merveilleuse*.

— Fig. Désillusion : *La vie est pleine de* DÉSENCHANTEMENTS. *Dieu de grandeur et de miséricorde, vous ne nous avez point jetés sur la terre pour des chagrins peu dignes et pour un misérable bonheur! Notre* DÉSENCHANTEMENT *inévitable nous avertit que nos destinées sont plus sublimes*. (Chateaub.) *Les* DÉSENCHANTEMENTS *sont pour les individus comme pour les peuples le premier signe de la décadence*. (O. Pinard.)

— **Encycl.** La vie est semée de *désenchantements;* par là même que la fleur naît riante et parée sous les baisers de l'Aurore, elle est condamnée à se flétrir et à voir ses pétales tomber l'un après l'autre sur le gazon; par là même que l'homme vit, c'est-à-dire qu'un but à atteindre met en jeu son activité, le jour où il a atteint l'objet de ses désirs, il doit tôt ou tard en reconnaître l'inanité et le laisser tomber de sa main avec *désenchantement*, comme ces voyageurs qui ne trouvaient que de la cendre dans les magnifiques fruits cueillis sur les bords du lac maudit. Ce qui constitue la vie, c'est la succession de ces désirs différents amenant la succession des *désenchantements :* après l'amour la fortune, après la fortune l'ambition, puis plus rien, sinon le désespoir pour les uns, la dévotion pour les autres. Ceux qui ont franchi des montagnes en Suisse doivent se souvenir d'un singulier phénomène; le sommet que l'on gravit semble d'en bas être le dernier de la chaîne; on croirait qu'une fois arrivé en haut on va toucher le ciel du doigt; mais, en approchant de la cime, on voit les autres pics se multiplier à l'infini au-dessus de sa tête, et ils apparaissent si soudainement, qu'on dirait qu'ils ont surgi de terre comme par miracle; cependant, à force de monter, on voit peu à peu les sommets disparaître, un jour vient où l'espace manque au voyageur, où il a atteint la dernière pierre sur laquelle puisse se poser son pied : plus rien devant lui; en bas c'est l'abîme, en haut la voûte azurée du firmament. Ainsi est la vie.

La femme, qui vit surtout par l'imagination et par le cœur, est plus sujette aux *désenchantements* que l'homme; épouse, elle ne trouve pas toujours dans le mariage cet idéal qu'elle avait rêvé étant jeune fille; mère, bien des *désenchantements* l'attendent, même avant le jour où elle verra ses enfants se séparer d'elle pour suivre leur voie et obéir aux nécessités sociales; femme, elle n'obtiendra pas tous les triomphes, toutes les compensations que pouvaient espérer sa beauté, sa grâce ou son esprit. Elle n'a pas, comme l'homme, les soucis absorbants de la vie publique qui, du moins, font diversion à ces déceptions; ainsi livrée à elle-même, ne sachant plus où se prendre pour espérer, elle tombe dans la langueur, le désordre ou la dévotion.

Dans l'antiquité, le fatalisme pesait de tout son poids sur l'âme humaine; le jour où tout espoir était perdu, le jour où aucun désir ne lui était plus permis, l'homme attendait la mort avec la résignation du captif qui se sait destiné au supplice, ou bien se tuait. Le christianisme vint offrir un remède aux déshérités de la vie, en agrandissant leur horizon et en leur montrant le ciel par delà ce monde visible. Aussitôt on vit les générations se presser dans ces immenses couvents qui, en moins de quelques siècles, couvrirent une grande partie du sol de l'Europe. Autant de désenchantés.

Le *désenchantement* incurable semble être le signe distinctif de notre siècle, et tous les grands poëtes, Gœthe, Byron, Lamartine, Alfred de Musset, l'ont exprimé en vers éloquents. Ce dernier surtout, atteint plus que les autres de la maladie de son époque, a retracé dans le passage suivant l'état général des esprits au XIXe siècle :

> Si mon cœur fatigué du rêve qui l'obsède
> A la réalité revient pour s'assouvir,
> Au fond des vains plaisirs que j'appelle à mon aide,
> Je trouve un tel dégoût que je me sens mourir.
> Aux jours même où parfois la pensée est impie,
> Où l'on voudrait nier pour cesser de douter,
> Quand je posséderais tout ce qu'en cette vie
> Dans ses vastes désirs l'homme peut convoiter :
> Donnez-moi le pouvoir, la santé, la richesse,
> L'amour même, l'amour, le seul bien d'ici-bas!
> Que la blonde Astarté qu'idolâtrait la Grèce
> De ses îles d'azur sorte en m'ouvrant les bras;
> Quand je pourrais saisir dans le sein de la terre
> Les secrets éléments de sa fécondité,
> Transformer à mon gré la vivace matière
> Et créer pour moi seul une unique beauté;
> Quand Horace, Lucrèce et le vieil Epicure
> Assis à mes côtés m'appelleraient heureux,
> Et quand ces grands amants de l'antique nature
> Me chanteraient la joie et le mépris des dieux,
> Je leur dirais à tous : Quoi que vous puissiez faire,
> Je souffre, il est trop tard, le monde s'est fait vieux.
> Une immense espérance a traversé la terre,
> Malgré nous vers le ciel il faut lever les yeux!
> Que me reste-t-il donc? Ma raison révoltée
> Essaye en vain de croire, et mon cœur de douter;
> Le chrétien m'épouvante; et ce que dit l'athée,
> En dépit de mes sens, je ne puis l'écouter.
> Les vrais religieux me trouveront impie,
> Et les indifférents me croiront insensé.
> A qui m'adresserai-je, et quelle voix amie
> Consolera ce cœur que le doute a blessé?

On ne saurait mieux exprimer l'état de lassitude et de *désenchantement* dont est mort, d'ailleurs, le poëte.

DÉSENCHANTER v. a. ou tr. (dé-zan-chan-té — du préf. *dés*, et de *enchanter*). Faire cesser l'enchantement, rompre le charme magique de : DÉSENCHANTER *une baguette magique*. DÉSENCHANTER *un bois, un château. Le voyage des deux chevaliers qui vont* DÉSENCHANTER *Renaud est absolument imité du voyage d'Astolphe*. (Volt.)

— Fig. Désillusionner, faire retomber dans une réalité vulgaire : *Ses malheurs l'*ONT DÉSENCHANTÉ. *Les vices qu'il a observés l'*ONT DÉSENCHANTÉ *de l'humanité. La passion a cela de particulièrement terrible, qu'elle décolore et* DÉSENCHANTE *tous les autres aspects de la vie*. (J. Sandeau.) *Une belle passion à vingt ans* DÉSENCHANTE *tout le reste de la vie; si tel homme est un si grand dédaigneux, n'allez pas chercher la cause ailleurs, la voilà*. (P. Limayrac.)

> Vous-même, abandonnant, pour leurs âpres forêts,
> Et vos salons dorés et vos ombrages frais,
> Viendrez au milieu d'eux, dans une paix profonde,
> *Désenchanter* vos cœurs des voluptés du monde.
>
> DELILLE.

Se désenchanter v. pr. Perdre ses illusions : *Plus l'on vit, plus l'on* SE DÉSENCHANTE.

DÉSENCHANTEUR, ERESSE adj. (dé-zan-chan-teur, e-rè-se — rad. *désenchanter*). Qui désenchante, qui est propre à désenchanter : *La froide raison est souvent* DÉSENCHANTERESSE. *Il n'y a rien de si* DÉSENCHANTEUR *que la réalité*.

> Tout, excepté le crime et l'innocence,
> Aux yeux *désenchanteurs* de la réalité,
> Descend de sa haute importance
> Dans l'éternelle égalité.
>
> DELILLE.

— Substantiv. : *Vous êtes un* DÉSENCHANTEUR.

DÉSENCHÂSSÉ, ÉE (dé-zan-châ-sé) part. passé du v. Désenchâsser : *Diamant* DÉSENCHÂSSÉ. *Relique* DÉSENCHÂSSÉE.

DÉSENCHÂSSER v. a. ou tr. (dé-zan-châsé — du préf. *dés*, et de *enchâsser*). Retirer de sa châsse : DÉSENCHÂSSER *une relique*. ‖ Enlever de son chaton ou de son enchâssure : DÉSENCHÂSSER *un rubis, une émeraude*.

DÉSENCLOUAGE s. m. (dé-zan-klou-a-je — rad. *désenclouer*). Artill. Action de désenclouer : DÉSENCLOUAGE *des canons*.

— Art vétér. Extraction d'un clou qui s'était enfoncé dans le sabot d'un animal.

DÉSENCLOUÉ, ÉE (dé-zan-klou-é) part. passé du v. Désenclouer : *Canon* DÉSENCLOUÉ.

DÉSENCLOUER v. a. ou tr. (dé-zan-klou-é — du préf. *dés*, et de *enclouer*). Artill. Enlever le clou qu'on avait enfoncé dans la lumière d'un canon pour le mettre hors de service : *Il fallut* DÉSENCLOUER *tous les canons pris à l'ennemi*.

— Art vétér. Oter un clou du sabot d'un animal : DÉSENCLOUER *un cheval*.

— **Encycl.** Lorsqu'une bouche à feu a été mise hors de service par l'introduction d'un clou dans le canal de son grain de lumière, on peut toujours remplacer celui-ci par un autre d'un diamètre un peu plus élevé. Dans certains cas, il y a un grand intérêt à *désenclouer* une pièce immédiatement, sur le champ de bataille même, sans dévisser son grain de lumière. On cherche alors à chasser le clou, au moyen de la force expansive du gaz de la poudre et d'une charge ordinaire de guerre, en avant de laquelle on place des bouchons de corde bien refoulés avec un levier; on met le feu par la bouche de la pièce au moyen d'une mèche à étoupille enfermée dans un auget de bois. Si le clou résiste, on le cerne en burinant autour, on verse dessus de l'acide sulfurique et on répète le tir quelques heures après. Si ce moyen, renouvelé plusieurs fois, ne réussit pas, on met en avant de la charge un ou plusieurs projectiles éclisés ou non; la charge de poudre est enfermée dans une gargousse de parchemin ou de papier parcheminé, comme pour le tir à boulet rouge. La mèche à étoupille qui communique à l'intérieur de la charge est enfermée dans un tube de papier fort, collé à l'enveloppe extérieure de la gargousse. Ce tube est huilé et graissé pour préserver la mèche à étoupille de l'humidité. Lorsqu'on emploie plusieurs projectiles, il faut les séparer par des sabots de bois ou des rondelles de feutre ou de carton mouillé, afin d'éviter le choc direct. Le tube renfermant la mèche à étoupille doit être assez long pour dépasser les projectiles; la mèche elle-même doit sortir hors de son logement d'une certaine quantité, afin que le feu puisse être mis sans danger; on sait, en effet, que l'inflammation d'une mèche entièrement renfermée est instantanée.

DÉSENCOMBRÉ, ÉE (dé-zan-kon-bré) part. passé du v. Désencombrer : *La route fut enfin* DÉSENCOMBRÉE, *et nous pûmes la traverser*

DÉSENCOMBREMENT s. m. (dé-zan-konbre-man — rad. *désencombrer*). Action de désencombrer : *On effectua rapidement le* DÉSENCOMBREMENT *de la place*.

DÉSENCOMBRER v. a. ou tr. (dé-zan-konbré — du préf. *dés*, et de *encombrer*). Débarrasser de ce qui encombrait : DÉSENCOMBRER *un magasin*. DÉSENCOMBRER *un port*. DÉSENCOMBRER *la voie publique. L'insecte arrive pour épurer et* DÉSENCOMBRER *le monde, pour faire disparaître les vies morbides ou éteintes*. (Michelet.)

DÉSENCROÛTÉ, ÉE (dé-zan-krou-té) part. passé du v. Désencroûter. Dont on a ôté les incrustations : *Conduites d'eau* DÉSENCROÛTÉES.

— Fig. Dégourdi, dégrossi, débarrassé de ses habitudes ou de ses préjugés invétérés : *Il a besoin d'être* DÉSENCROÛTÉ.

DÉSENCROÛTEMENT s. m. (dé-zan-kroûte-man — rad. *désencroûter*). Action de désencroûter : *Le* DÉSENCROÛTEMENT *des chaudières*.

— Philos. Rupture des croûtes qui, d'après Descartes, se seraient condensées à la surface des tourbillons et auraient formé les planètes.

DÉSENCROÛTER v. a. ou tr. (dé-zankroû-té — du préf. *dés*, et de *encroûter*). Débarrasser de ses incrustations : DÉSENCROÛTER *une chaudière, des conduites d'eau*.

— Fig. Dégrossir, dégourdir, débarrasser de ses habitudes ou de ses préjugés invétérés : *Rien ne pourra* DÉSENCROÛTER *l'aristocratie*.

Se désencroûter v. pr. Etre désencroûté; se débarrasser de ses préjugés.

DÉSENDUIRE v. a. ou tr. (dé-zan-dui-re — du préf. *dés*, et de *enduire*). Enlever l'enduit de : DÉSENDUIRE *un mur*. ‖ Peu usité.

DÉSENDUIT, ITE (dé-zan-dui, i-te) part. passé du v. Désenduire : *Papier* DÉSENDUIT.

DÉSENFILÉ, ÉE (dé-zan-fi-lé) part. passé du v. Désenfiler : *Aiguille* DÉSENFILÉE.

DÉSENFILER v. a. ou tr. (dé-zan-fi-lé — du préf. *dés*, et de *enfiler*). Retirer, en parlant d'une chose enfilée : DÉSENFILER *une aiguille*. DÉSENFILER *des perles*.

Se désenfiler v. pr. Etre désenfilé : *Mon aiguille* SE DÉSENFILE *à tout instant*.

DÉSENFLAMMÉ, ÉE (dé-zan-fla-mé) part. passé du v. Désenflammer : *Bois* DÉSENFLAMMÉ.

DÉSENFLAMMER v. a. ou tr. (dé-zan-flamé — du préf. *dés*, et de *enflammer*). Etouffer la flamme de : DÉSENFLAMMER *un tison*.

— Fig. Eteindre la passion, l'amour de : *Tant de froideur n'a pu le* DÉSENFLAMMER.

Se désenflammer v. pr. Cesser de brûler.

— Fig. Cesser d'être enflammé d'amour ou de quelque autre passion.

DÉSENFLAQUER (SE) v. pr. (dé-zan-fla-ké — du préf. *dés*, et de *enflaquer*). Argot. Sortir de prison. ‖ Se tirer d'embarras.

DÉSENFLÉ, ÉE (dé-zan-flé) part. passé du v. Désenfler : *Main* DÉSENFLÉE.

DÉSENFLEMENT s. m. (dé-zan-fle-man — rad. *désenfler*). Action de désenfler; état de ce qui est désenflé. ‖ On dit plus ordinairement DÉSENFLURE.

DÉSENFLER v. a. ou tr. (dé-zan-flé — du préf. *dés*, et de *enfler*). Faire disparaître l'enflure de : *Chercher à* DÉSENFLER *un membre malade*. ‖ Dégonfler : DÉSENFLER *un ballon. Pour ces peuples ingénieux, le voyageur n'est qu'un sac d'écus qu'il s'agit de* DÉSENFLER *le plus vite possible*. (V. Hugo.) ‖ On dit plus ordinairement DÉGONFLER en ce dernier sens.

— v. n. ou intr. Cesser d'être enflé, devenir moins enflé : *Ma jambe commence à* DÉSENFLER.

Se désenfler v. pr. Cesser d'être enflé, devenir moins enflé : *Le dedans de mes mains ne fait aucun semblant de vouloir* SE DÉSENFLER. (Mme de Sév.)

DÉSENFLURE s. f. (dé-san-flu-re — rad. *désenfler*). Cessation, diminution de l'enflure : *Ce cataplasme amènera la* DÉSENFLURE.

DÉSENFOURNÉ, ÉE (dé-san-four-né) part. passé du v. Désenfourner : *Pain* DÉSENFOURNÉ.

DÉSENFOURNER v. a. ou tr. (dé-zan-fourné — du préf. *dés*, et de *enfourner*). Retirer du four : DÉSENFOURNER *du pain, des pâtisseries, des poteries*.

DÉSENFUMÉ, ÉE (dé-zan-fu-mé) part. passé du v. Désenfumer : *Vêtements* DÉSENFUMÉS.

DÉSENFUMER v. a. ou tr. (dé-zan-fu-mé — du préf. *dés*, et de *enfumer*). Faire sortir la fumée de : DÉSENFUMER *un appartement*. ‖ Débarrasser de l'odeur de la fumée : DÉSENFUMER *un plat*.

— Peint. *Désenfumer un tableau*, Le débarrasser des matières qui s'étaient amassées dessus et qui en rendaient les couleurs moins vives.

DÉSENGAGÉ, ÉE (dé-zan-ga-jé) part. passé du v. Désengager : *Soldats, ouvriers* DÉSENGAGÉS.

DÉSENGAGER v. a. ou tr. (dé-zan-ga-jé — du préf. *dés*, et de *engager*. Prend un *e* après le *g* devant un *a* ou un *o : Je désengageai, nous désengageons*). Libérer de son engagement : DÉSENGAGER *des soldats, des ouvriers*.

Se désengager v. pr. Etre désengagé, faire annuler son engagement : *Il voudrait bien pouvoir* SE DÉSENGAGER.

DÉSENGEANCEMENT s. m. (dé-zan-janse-man — rad. *désengeancer*). Action de désengeancer, de débarrasser d'une mauvaise engeance : *Le* DÉSENGEANCEMENT *d'une terre infestée de cuscute*. ‖ Vieux mot.

DÉSENGEANCER v. a. ou tr. (dé-zan-jansé — du préf. *dés*, et de *engeance*). Débarrasser, purger de l'engeance de : DÉSENGEANCER *ses terres des courtilières*. ‖ Vieux mot, d'une rare énergie, que l'on trouve dans Olivier de Serres et qu'il serait bon de lui reprendre.

DÉSENGORGÉ, ÉE (dé-zan-gor-jé) part. passé du v. Désengorger. Qui n'est plus engorgé : *Egout* DÉSENGORGÉ. *Tuyau* DÉSENGORGÉ. *Pompe* DÉSENGORGÉE. *Veine* DÉSENGORGÉE.

DÉSENGORGEMENT s. m. (dé-zan-gor-jeman — rad. *désengorger*). Action de désengorger : DÉSENGORGEMENT *d'un port, d'un cheval, d'un tuyau*.

DÉSENGORGER v. a. ou tr. (dé-zan-gor-jé — du préf. *dés*, et de *engorger*). Nettoyer, déboucher, désobstruer ce qui est engorgé : DÉSENGORGER *un tuyau*. DÉSENGORGER *un égout*. DÉSENGORGER *un canal*. DÉSENGORGER *un port*.

DÉSENGRENÉ, ÉE (dé-zan-gre-né) part. passé du v. Désengrener : *Pignon* DÉSENGRENÉ.

DÉSENGRENER v. a. ou tr. (dé-zan-gre-né — du préf. *dés*, et de *engrener*. Change l'avant-dernier *e* en *è* devant une syllabe muette : *Je désengrène, nous désengrènerons*). Faire cesser l'engrenage de : DÉSENGRENER *les roues d'une machine*.

Se désengrener v. pr. Etre désengrené : *Le pignon* S'EST DÉSENGRENÉ.

DÉSENGRENEUR s. m. (dé-zan-gre-neur — rad. *désengrener*). Mar. Instrument servant à désengrener les mailles des câbles-chaînes.

DÉSENIVRÉ, ÉE (dé-za-ni-vré) part. passé du v. Désenivrer. Tiré de son ivresse : *Il ne fut* DÉSENIVRÉ *que le lendemain matin*.

DÉSENIVREMENT s. m. (dé-za-ni-vre-man — rad. *désenivrer*). Action de désenivrer, de se désenivrer : *Le* DÉSENIVREMENT *par l'ammoniaque est très-rapide*.

DÉSENIVRER v. a. ou tr. (dé-za-ni-vré — du préf. *dés*, et de *enivrer*). Tirer de l'ivresse : *Quelques heures de repos suffirent pour le* DÉSENIVRER.

— Fig. Réveiller d'une illusion :

> Tout roi que la peur *désenivre*
> Nous prodigue aussi les joujoux.
>
> BÉRANGER.

— v. n. ou intr. Sortir de son ivresse : *Pendant huit jours, l'armée d'Alexandre ne* DÉSENIVRA *pas*. (Rollin.)

Se désenivrer v. pr. Dissiper son ivresse : *Il essaya de dormir pour* SE DÉSENIVRER.

— Fig. Sortir de l'ivresse de la passion : *On a bien de la peine à* SE DÉSENIVRER *du succès*.

DÉSENLACÉ, ÉE (dé-zan-la-sé) part. passé du v. Désenlacer : *Etirer ses membres* DÉSENLACÉS.

DÉSENLACEMENT s. m. (dé-zan-la-se-man — rad. *désenlacer*). Action de désenlacer.

DÉSENLACER v. a. ou tr. (dé-zan-la-sé — du préf. *dés*, et de *enlacer*. Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o : Je désenlaçai, nous désenlaçons*). Débarrasser des lacs, des liens : DÉSENLACER *un oiseau*. DÉSENLACER *les membres d'un prisonnier*.

Se désenlacer v. pr. Etre désenlacé.

— Se délivrer de ses liens.

DÉSENLAIDI, IE (dé-zan-lè-di) part. passé du v. Désenlaidir : *Visage* DÉSENLAIDI. *Femme* DÉSENLAIDIE.

DÉSENLAIDIR v. a. ou tr. (dé-zan-lè-dir — du préf. *dés*, et de *enlaidir*). Corriger ou diminuer la laideur de : *Une expression de franchise et de bonté suffit à* DÉSENLAIDIR *une physionomie*.

— v. n. ou intr. Perdre de sa laideur : *Plus cette enfant grandit, plus elle* DÉSENLAIDIT.

Se désenlaidir v. pr. Etre désenlaidi, perdre de sa laideur, corriger sa laideur : *En nourrissant son âme d'affections douces, l'homme le plus laid peut* SE DÉSENLAIDIR. (De Bréhan.)

DESENNE (Alexandre-Joseph), dessinateur, né à Paris en 1785, mort en 1827. Il a peint quelques tableaux d'un mérite médiocre, mais s'est acquis une grande réputation comme dessinateur de vignettes. Il a illustré ainsi la plupart des classiques français, parmi lesquels on cite surtout : Boileau, Racine, Molière, Voltaire et J.-J. Rousseau, éditions Lefèvre; Bernardin de Saint-Pierre, Delille, Walter Scott, etc.

DÉSENNUI s. m. (dé-zan-nui — du préf. *dés*, et de *ennui*). Action de se distraire; cessation de l'ennui : *Chercher le* DÉSENNUI *dans la débauche*.

— *Par désennui*, Pour se désennuyer : *Fumer par* DÉSENNUI. *Le drame débordait; on conspirait* PAR DÉSENNUI, *et la vie n'était pas sérieuse*. (Ph. Chasles.)

DÉSENNUYÉ, ÉE (dé-zan-nui-ié) part. passé du v. Désennuyer : DÉSENNUYÉ *par une promenade*.

DÉSENNUYER v. a. ou tr. (dé-zan-nui-ié — du préf. *dés*, et de *ennuyer*. Change *y* en *i* devant un *e* muet : *Je désennuie, je désennuierai*). Distraire, tirer de l'ennui : DÉSENNUYER *un malade*.

> Je reviendrai dans peu conter de point en point
> Mes aventures à mon frère;
> Je le *désennuirai*...
>
> LA FONTAINE.

— Absol. : *L'instruction* DÉSENNUIE. (Cormen.) *L'habitude de fumer* DÉSENNUIE, *mais n'encourage pas*. (Raspail.)

Se désennuyer v. pr. Se distraire, s'égayer; sortir de son ennui : *Je lisais pour me* DÉSENNUYER. *Il y a de fort bonnes gens qui ne peuvent* SE DÉSENNUYER *qu'aux dépens de la société*. (Vauven.)

> Après souper, pour *vous désennuyer*,
> Mes chers amis, écoutez une histoire.
>
> VOLTAIRE.

> D'autres font des vers par étude,
> J'en fais pour *me désennuyer*.
>
> GRESSET.

DÉSENORGUEILLI, IE (dé-za-nor-gheu-lli; *ll* mll.) part. passé du v. Désenorgueillir : *Un homme* DÉSENORGUEILLI *par la misère*.

DÉSENORGUEILLIR v. a. ou tr. (dé-za-nor-gheu-llir; *ll* mll. — du préf. *dés*, et de *enorgueillir*). Détruire l'orgueil, abattre l'arrogance, la fierté de : *Il n'est que les revers pour* DÉSENORGUEILLIR *un homme*.

Se désenorgueillir v. pr. Cesser d'être orgueilleux, perdre son orgueil.

DÉSENRAYÉ, ÉE (dé-zan-rè-ié) part. passé du v. Désenrayer : *Roue* DÉSENRAYÉE.

DÉSENRAYEMENT s. m. (dé-zan-rè-ie-man — rad. *désenrayer*). Action de désenrayer; état de ce qui est désenrayé : *Le* DÉSENRAYEMENT *d'une roue*.

DÉSENRAYER v. a. ou tr. (dé-zan-rè-ié — du préf. *dés*, et de *enrayer*). Détacher, rendre libre, en parlant d'un objet enrayé : *Le cocher avait oublié de* DÉSENRAYER *les roues de derrière*.

Se désenrayer v. pr. Etre désenrayé : *Les roues s'enrayent pour les descentes et* SE DÉSENRAYENT *pour les montées. Les roues* SE DÉSENRAYÈRENT, *et nous fûmes entraînés sur la pente*.

DÉSENRHUMÉ, ÉE (dé-zan-ru-mé) part. passé du v. Désenrhumer : *Au bout de quelques jours, elle fut* DÉSENRHUMÉE.

DÉSENRHUMER v. a. ou tr. (dé-zan-ru-mé — du préf. *dés*, et de *enrhumer*). Guérir de son rhume : *Un peu de tisane vous* DÉSENRHUMERA.

Se désenrhumer v. pr. Etre désenrhumé; se guérir de son rhume : *Je ne puis parvenir à* ME DÉSENRHUMER.

DÉSENRÔLÉ, ÉE (dé-zan-rô-lé) part. passé du v. Désenrôler : *Soldats* DÉSENRÔLÉS.

DÉSENRÔLEMENT s. m. (dé-zan-rô-leman — rad. *désenrôler*). Action de désenrôler, annulation d'un enrôlement : *Le* DÉSENRÔLEMENT *des volontaires*.

DÉSENRÔLER v. a. ou tr. (dé-zan-rô-lé — du préf. *dés*, et de *enrôler*). Annuler l'enrôlement de : DÉSENRÔLER *des soldats*.

Se désenrôler v. pr. Etre désenrôlé; rompre son enrôlement.

DÉSENROUÉ, ÉE (dé-zan-rou-é) part. passé du v. Désenrouer : *Je n'ai pas été* DÉSENROUÉ *de tout l'hiver*.

DÉSENROUEMENT s. m. (dé-zan-roû-man — rad. *désenrouer*). Cessation, guérison de l'enrouement.

DÉSENROUER v. a. ou tr. (dé-zan-rou-é — du préf. *dés*, et de *enrouer*). Guérir de son enrouement : *Rien ne peut me* DÉSENROUER.

Se désenrouer v. pr. Etre désenroué; guérir son enrouement : *Je ne sais que faire pour* ME DÉSENROUER.

DÉSENSABLÉ, ÉE (dé-zan-sa-blé) part. passé du v. Désensabler : *Canot* DÉSENSABLÉ.

DÉSENSABLEMENT s. m. (dé-zan-sa-bleman — rad. *désensabler*). Action de désensabler; état de ce qui est désensablé : *Un jour viendra où l'homme opérera le déglacement des pôles et le* DÉSENSABLEMENT *des déserts*. (Toussenel.)

DÉSENSABLER v. a. ou tr. (dé-zan-sa-blé — du préf. *dés*, et de *ensabler*). Enlever, dégager, faire sortir du sable : DÉSENSABLER *un bateau, un chariot*.

DÉSENSELLER v. a. ou tr. (dé-zan-sè-lé — des préf. *dés* et *en*, et de *selle*). Jeter hors de la selle : DÉSENSELLER *un cavalier*. ‖ Vieux mot.

DÉSENSEVELI, IE (dé-zan-se-ve-li) part. passé du v. Désensevelir : *Le mort fut* DÉSENSEVELI *et on procéda à l'autopsie*.

DÉSENSEVELIR v. a. ou tr. (dé-zan-seve-lir — du préf. *dés*, et de *ensevelir*). Retirer de la sépulture : *La justice donna ordre de* DÉSENSEVELIR *le cadavre*. ‖ Peu usité. On dit mieux EXHUMER.

— Par ext. Tirer hors de terre : *Le pape Sixte-Quint* DÉSENSEVELIT *plusieurs obélisques de l'ancienne Rome et les fit dresser sur les places de la Rome moderne*. (Lacroix.)

DÉSENSORCELÉ, ÉE (dé-zan-sor-se-lé) part. passé du v. Désensorceler : *Enfant* DÉSENSORCELÉ.

DÉSENSORCELER v. a. ou tr. (dé-zan-sorse-lé — du préf. *dés*, et de *ensorceler*. Double la lettre *l* devant une syllabe muette : *Je désensorcelle, nous désensorcellerons*). Soustraire aux effets d'un ensorcellement : *S'attribuer le pouvoir d'ensorceler et de* DÉSENSORCELER.

— Fig. Faire sortir d'une chance fâcheuse et persévérante : *Elle va venir peut-être me* DÉSENSORCELER. (Balz.)

DÉSENSORCELLEMENT s. m. (dé-zan-sor-sè-le-man — rad. *désensorceler*). Action de désensorceler.

DÉSENTASSÉ, ÉE (dé-zan-ta-sé) part. passé du v. Désentasser : *Pierres* DÉSENTASSÉES.

DÉSENTASSEMENT s. m. (dé-zan-ta-seman — rad. *désentasser*). Action de désentasser.

DÉSENTASSER v. a. ou tr. (dé-zan-ta-sé — du préf. *dés*, et de *entasser*). Eparpiller, déranger, en parlant d'objets entassés : DÉSENTASSER *du fumier*. DÉSENTASSER *des meubles*.

DÉSENTÊTÉ, ÉE (dé-zan-tê-té) part. passé du v. Désentêter : *Femme* DÉSENTÊTÉE.

DÉSENTÊTEMENT s. m. (dé-zan-tê-te-man — du préf. *dés*, et de *entêtement*). Action de désentêter ou de se désentêter.

DÉSENTÊTER v. a. ou tr. (dé-zan-tê-té — du préf. *dés*, et de *entêter*). Tirer, faire sortir de son entêtement : DÉSENTÊTER *quelqu'un d'une idée. Quand une femelle à petit génie s'est mis en tête une manie, on ne peut l'en* DÉSENTÊTER. (Lenoble.)

— Guérir d'une lourdeur de tête : *Le grand air vous* DÉSENTÊTERA.

Se désentêter v. pr. Etre désentêté; perdre son entêtement : *C'est un gaillard qui ne* SE DÉSENTÊTE *pas facilement*.

DÉSENTHOUSIASMÉ, ÉE (dé-zan-tou-ziasmé) part. passé du v. Désenthousiasmer : *Etre* DÉSENTHOUSIASMÉ *de quelqu'un*.

DÉSENTHOUSIASMER v. a. ou tr. (dé-zantou-zia-smé — du préf. *dés*, et de *enthousiasmer*). Faire revenir de son enthousiasme : *Vous ne réussirez pas à le* DÉSENTHOUSIASMER.

— v. n. ou intr. Perdre son enthousiasme : *Nous demeurâmes une demi-heure sur cette glace sans* DÉSENTHOUSIASMER *une seconde*. (E. Legouvé.) ‖ Inus.

Se désenthousiasmer v. pr. Perdre son enthousiasme : *Le peuple* SE DÉSENTHOUSIASME *aussi facilement qu'il s'enthousiasme*.

DÉSENTIFLAGE s. m. (dé-zan-ti-fla-je — rad. *désentifler*). Argot. Rupture; divorce.

DÉSENTIFLER (SE) v. pr. (dé-zan-ti-flé — du préf. *dés*, et de *entifler*). Argot. Rompre; divorcer.

DÉSENTOILAGE s. m. (dé-zan-toi-la-je — rad. *désentoiler*). Techn. Action de désentoiler : *Le* DÉSENTOILAGE *des ailes de moulin*.

DÉSENTOILÉ, ÉE (dé-zan-toi-lé) part. passé du v. Désentoiler : *Ailes de moulin* DÉSENTOILÉES.

DÉSENTOILER v. a. ou tr. (dé-zan-toi-lé — du préf. *dés*, et de *entoiler*). Techn. Dépouiller de ses toiles, en parlant des ailes d'un moulin : DÉSENTOILER *un moulin, les ailes d'un moulin*.

— Absol. : *Comme il ne faisait pas d'air, on* DÉSENTOILA.

DÉSENTORTILLÉ, ÉE (dé-zan-tor-ti-llé; *ll* mll.) part. passé du v. Désentortiller : *Cordage* DÉSENTORTILLÉ.

DÉSENTORTILLER v. a. ou tr. (dé-zantor-ti-llé; *ll* mll. — du préf. *dés*, et de *entortiller*). Démêler ce qui était entortillé : DÉSENTORTILLER *du fil, des rubans*.

— Fig. Eclaircir, débrouiller : DÉSENTORTILLER *une affaire*.

Se désentortiller v. pr. Etre désentortillé, démêlé : *Cette corde ne* SE DÉSENTORTILLERA *pas aisément*.

DÉSENTRAVÉ, ÉE (dé-zan-tra-vé) part. passé du v. Désentraver : *Jambes* DÉSENTRAVÉES.

DÉSENTRAVER v. a. ou tr. (dé-zan-tra-vé — du préf. *dés*, et de *entraver*). Débarrasser de ses entraves : DÉSENTRAVER *un cheval*.

— Fig. Débarrasser des difficultés : DÉSENTRAVER *une affaire*.

DÉSENTRELACER v. a. ou tr. (dé-zan-trela-sé — du préf. *dés*, et de *entrelacer*. Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o : Nous désentrelaçons, vous désentrelaçâtes*). Détruire l'entrelacement de : DÉSENTRELACER *des fils*.

DÉSENVASÉ, ÉE (dé-zan-va-zé) part. passé du v. Désenvaser : *Canal* DÉSENVASÉ.

DÉSENVASER v. a. ou tr. (dé-zan-va-zé — du préf. *dés*, et de *envaser*). Curer, purger de vase : DÉSENVASER *un égout, un port, un canal*.

DÉSENVELOPPÉ, ÉE (dé-zan-ve-lo-pé) part. passé du v. Désenvelopper : *Paquet* DÉSENVELOPPÉ.

DÉSENVELOPPER v. a. ou tr. (dé-zan-velo-pé — du préf. *dés*, et de *envelopper*). Dépouiller de son enveloppe : DÉSENVELOPPER *un ballot*.

Se désenvelopper v. pr. Etre désenveloppé; perdre son enveloppe : *Ce paquet* S'EST DÉSENVELOPPÉ.

DÉSENVENIMÉ, ÉE (dé-zan-ve-ni-mé) part. passé du v. Désenvenimer : *Blessure* DÉSENVENIMÉE.

DÉSENVENIMER v. a. ou tr. (dé-zan-veni-mé — du préf. *dés*, et de *envenimer*). Détruire le venin de : DÉSENVENIMER *une morsure*. ‖ Rendre moins envenimé : DÉSENVENIMER *une plaie*.

— Fig. Rendre moins acerbe, moins âpre : *Faites en sorte de* DÉSENVENIMER *votre langage*.

Se désenvenimer v. pr. Etre désenvenimé : *La plaie* S'EST *un peu* DÉSENVENIMÉE.

DÉSENVERGUÉ, ÉE (dé-zan-vèr-ghé) part. passé du v. Désenverguer : *Mât* DÉSENVERGUÉ. *Voile* DÉSENVERGUÉE.

DÉSENVERGUER v. a. ou tr. (dé-zan-vèrghé — du préf. *dés*, et de *enverguer*). Mar. Dépouiller de ses vergues : DÉSENVERGUER *un mât*. ‖ Détacher de la vergue : DÉSENVERGUER *une voile. Il saisit cette occasion pour amener sa misaine, la* DÉSENVERGUER, *en enverguer une autre et la hisser, opération qui prit quatre minutes*. (Defauconpret.)

Se désenverguer v. pr. Etre désenvergué : *Cette voile ne* SE DÉSENVERGUERA *pas facilement*.

DESENZANO, ville d'Italie, prov. et à 54 kilom. E.-S.-E. de Brescia, sur le bord S.-O. du lac de Garde; 4,530 hab. Port très-fréquenté. Fabriques de bas, tanneries. Principal entrepôt et commerce important de la pêche du lac; exportation considérable en grains provenant des provinces de Mantoue, de Brescia et de Crémone. En 1705, le maréchal de Vendôme hiverna avec ses troupes dans cette ville.

DÉSÉPERONNÉ, ÉE (dé-zé-pe-ro-né) part. passé du v. Déséperonner : *Concini fut* DÉSÉPERONNÉ *par les clercs*.

DÉSÉPERONNER v. a. ou tr. (dé-zé-pero-né — du préf. *dés*, et de *éperon*). Enlever